Palette Orange supplémentaire

Le contrat est passé entre la SAS ALIMERIA représentée par : Janvier 2023

Contractant Paysan: SAS ALIMERIA Renaud DUMONT BRAVONE – 20230 LINGUIZZETTA	Consommateur: Amap: Nom: Adresse:

TERMES DU CONTRAT

- La SAS **ALIMERIA s'engage** :
- ➤ à cultiver dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique, certification ECOCERT.
- ➤ à fournir une "part de la récolte" diversifiée
- ➤ à l'expédier par bateau et l'acheminer jusqu'au lieu établi par l'AMAP
- à fournir les informations nécessaires à la compréhension du partenariat.

Il n'est pas exclu que les cagettes d'oranges soient complétées par d'autres fruits faute de provision.

Durée : Une seule livraison, date à fixer avec chaque groupe.

- Le consommateur s'engage :

- ➤ à accepter de partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles ainsi qu'au transport de Corse jusqu'au lieu de distribution, en faisant acte d'engagement solidaire avec les producteurs par l'avance de trésorerie.
- ➤ à prendre connaissance des informations sur le fonctionnement de la SAS ALIMERIA et les différentes spécificités des productions.
- ➤ à venir chercher sa cagette le jour convenu avec son AMAP. En cas d'absence, il devra trouver un tiers pour venir chercher sa cagette à sa place. La récolte étant achetée à l'avance, et la production engagée, il est impossible de rembourser le paiement d'une ou de plusieurs cagettes non retirées.
- > à régler la totalité du montant de la saison par chèque.

Contenu de la cagette 10 kg de Oranges corses.

ALIMERIA, daté du jour de l'engagement.

Prix de la cagette : 37 €	Nombre de cagettes	
Modalités de paiement :	Montant du chèque	
Un seul chèque à établir au nom de		

Je soussigné Renaud Dumont, déclare avoir pris connaissance des obligations stipulées dans ce contrat et confirme mon engagement envers les consommateurs. Date et signature :	Je déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers la SAS ALIMERIA, et dans le respect des règles d'organisation de l'AMAP. Adhésion obligatoire à l'AMAP Date et Signature du consommateur: